

Mallette Syndics et gestionnaires inc. 2600-500 Place d'Armes Montréal QC H2Y 2W2 Téléphone: 514 395-0793 Télécopie: 418 681-1707 info.syndics@mallette.ca

tt.ca

District de: Québec

No division: 01 - MONTRÉAL No Cour: 500-11-065619-252

No dossier: 41-3216383

COUR SUPÉRIEURE « En matière de faillite et d'insolvabilité »

Avis informant les créanciers de la faillite suite au rejet de la proposition par les créanciers

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE

SHERPA CAPITAL INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social situé au 901-225, rue Chabanel Ouest à Montréal QC H2N 2C9

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

- SHERPA CAPITAL INC. est réputée avoir fait cession de ses biens le 30e jour d'octobre 2025, suite au rejet de sa proposition concordataire par ses créanciers, et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif de la faillie. La première assemblée des créanciers de la faillite s'est tenue immédiatement après celle statuant sur la proposition, soit le 30e jour d'octobre 2025.
- 2. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
- 3. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif de la faillie pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif. Veuillez noter que si vous aviez déjà produit votre réclamation dans la proposition et que le montant de celleci demeure le même, vous n'avez pas à en produire une nouvelle.

Daté de Montréal, ce 5e jour de novembre 2025.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

District de: Québec

No division: 01 - MONTRÉAL No cour: 500-11-065619-252

No dossier: 41-3216383

FORMULAIRE 38

Rapport du syndic sur le refus des créanciers d'accepter une proposition (alinéa 57(b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de SHERPA CAPITAL INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social situé au 901-225, rue Chabanel Ouest à Montréal QC H2N 2C9

Nous, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., syndic agissant relativement à la proposition de SHERPA CAPITAL INC., faisons rapport au séquestre officiel de ce qui suit:

- 1. SHERPA CAPITAL INC. a déposé une proposition auprès de nous le 9 octobre 2025.
- 2. À l'assemblée des créanciers tenue le 30 octobre 2025 et présidée par Sylvain Lapointe, les créanciers ont refusé d'accepter la proposition.

Daté le 30 octobre 2025, à Montréal en la province de Québec.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

Par Sylvain Lapointe
Sylvain Lapointe (31 oct. 2025 09:19:55 EDT)

Sylvain Lapointe, CPA, CIRP, SAI / LIT - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707



Industrie Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de : Québec N° de division : 01 - Montreal

Nº de cour : 500-11-065619-252

Nº de dossier: 41-3216383

Dans l'affaire de la faillite de :

SHERPA CAPITAL INC.

Débiteur

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date de faillite: 30 octobre 2025 Garantie: 0.00\$

Assemblée des créanciers :

Président : Personne désignée : Jacques Racine

CERTIFICAT DE CESSION - Alinéa 57 b.1) de la Loi

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné a été déposée en vertu de l'article 62 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- lors de l'assemblée convoquée pour étudier la proposition, les créanciers ont refusé d'accepter la proposition et le débiteur est donc réputé avoir fait dès lors une cession.

Ledit syndic susmentionné doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu immédiatement après l'assemblée tenue pour l'examen de la proposition, ou à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra plus tard demander le séquestre officiel.

Date : 31 octobre 2025 Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902



E-File/Dépôt Electronique

District de:	Québec				_	-	—
No division:	01 - MONTRÉAL				<u> X</u>	original	modifié
No cour:	500-11-065619-252						
No dossier:	41-3216383						
				FORMULAIRE 78			
			Bila	an - faillite d'entreprise déposée par	une entité		
			(paragraphe 4	9(2), alinéa 158d) et paragraphes 5	0(2) et 62(1) de la Loi)		
				Dans l'affaire de la faillite d SHERPA CAPITAL INC.			
				e légalement constituée ayant s , rue Chabanel Ouest à Montré	•		
Au failli :							
	exées constituent votre	-			a situation de vos affaires à la date o solennelle faite par un administrateur		
Donnez les raisons des difficult	tés financières du failli ou d	du débiteur (c	hoisissez toutes les optio	ons qui s'appliquent et donnez des	détails) :		
Conditions du marché défav	vorables;	Variation of	du taux de change;	Récession;	Mauvais résultats financiers;	Problèmes ju	udiciaires (veuillez préciser);
Manque de financement ou	de capitaux;	Compétition	on;	Restrictions réglementaires;	Catastrophe naturelle;	Augmentatio	on du coût des affaires;
Augmentation des coûts fixe		Mauvais n	nodèle d'affaires ou prob	lème d'infrastructures;	Échec de campagne de publicité;	Problèmes p	personnels;
Mauvaise gestion;		Erreur de	comptabilité;	Dettes fiscales;	Main d'œuvre;	x Autre (veuille	ez préciser).
Détails pertinents :	'			_		_	
[Autre] Chiffre d'affaires ins	uffisant						
	Actif					Passif	
(total de la liste de l'a	actif tel que déclaré et estimé p	oar le failli ou le	débiteur)		(total de la liste du pas		stimé par le failli ou le débiteur)
1. Espèces		_	0.00		1. Créanciers garantis		2,684,438.00
2. Dépôts en institutions financi	ières	_	0.00		2. Créanciers privilégiés, sûretés	et charges prioritair	res 0.00
3. Comptes à recevoir et autres	s créances				3. Créanciers non garantis		1,699,790.98
Total Estimation des créances	qui —	0.00			_		
peuvent être réalisée	•	0.00	0.00		 Dettes éventuelles, réclamation pouvant être 	ns de fiducie ou aut	res 0.00
4. Inventaire		_	0.00		pouvant ette		
5. Aménagements, etc.		_	0.00		Total du passif		4,384,228.98
6. Bétail			0.00				
7. Machines et outillage		_	0.00		Surplus		1,699,790.98
8. Immeubles et biens réels			0.00				
9. Ameublement		-	0.00				
10. Actifs incorporels (propriété cryptomonnaies, jetons d'actifs		_	0.00				
11. Véhicules			0.00				
12. Valeurs mobilières (actions	, obligations, débentures,	_	0.00				
etc.)		-					
13. Autres biens			2,684,438.00				
Total des lignes 1 à 13		-	2,684,438.00				
Si le failli est une personne mo	rale, ajoutez :						
Montant du capital souscrit	-	0.00					
Montant du capital payé		0.00					

Valeur totale de l'actif se trouvant à

l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13

Solde souscrit et impayé Estimation du solde qui peut être

réalisé Total de l'actif

Déficit

0.00

0.00

2,684,438.00

-1,699,790.98

0.00

0.00

Liste de l'actif

	nt d'actif et numérotez	

N°	Genre	Adresse ou	Biens à	Détails	Pourcentage du	Valeur totale du	Montant	Valeur de	Montants sur
	d'élément	emplacement	l'extérieur		droit du failli ou	droit du failli ou	estimé	rachat ou	cette ligne ne
	d'actif 1		du Canada		du débiteur	du débiteur	pouvant être	surplus	sont qu'à
							réalisé		titre informatif
501	Autres biens	n/a	I Ш	Autre - Crédit d'impôt recherche et	100.00	2,683,638.00	2,683,638.00	0.00	
502	Autres biens	n/a		développement Autre - Mobilier de bureau	100.00	300.00	300.00	0.00	
503	Autres biens	n/a		Autre - Équipement	100.00	500.00	500.00	0.00	
					Total	2,684,438.00	2,684,438.00		

1	Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble
r	résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle,
ŗ	permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.

	30-oct-2025	
Jacques Racine		Date

Formulaire 78 (2023-12) Page 2

	In .	1	10	T 5 () 11	h .	Mark and the first of the first								
Nº		Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que			de la réclamation	1	1	Actif	Raison du	Surplus	Monta
	créancier ou demandeur		de passir		le passif a été encouru ou contracté	Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation	garantiss ant la créance	rang prioritaire ³	ou (déficit) estimatif de la garantie	nts sur cette ligne ne sont qu'à titre inform atif
1	225 Chabanel S.E.C. Attn: Glen Rotchin	225 rue Chabanel Ouest, Suite 1107 Montréal QC H2N	Autre	Créancier		171,621.00	0.00	0.00	0.00	171,621.00			0.00	
2	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrem ent	2C9 Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N	Autre	Contact: Véronique Arbour, 1-866-418-3 527, p.4155453	28-avr-202 5	0.00	2,132,589.00	0.00	0.00	2,132,589.00	501,502,50 3		0.00	
3	Alexandre Lision	4V5 7844, rue Saint André Montréal QC H2R	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	
4	Andres Javier Lozano Chourio	2R3 4464 avenue des Érables Montréal QC H2H 2C8	Autre			9,241.50	0.00	0.00	0.00	9,241.50			0.00	
5	ARC - Taxe - Québec	Shawiniga n-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawiniga n-Sud Blvd Shawiniga n-Sud QC G9P 5H9	Autre	Créancier 2025-10-23 amendée FD	28-avr-202 5	739,395.70	551,849.00	0.00	0.00	1,291,244.70	501,502,50 3		-739,395.70	

30-oct-2025		
•	Date	

Jacques Racine

110	lu ·	LAI	10	D/1 "	h .	ı		NA				A 116	In	0 1	
Nº	Nom du créancier	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le	Non	Garantie	Montant	de la réclamation	Detter I	Mantant	Actif garantiss	Raison du rang	Surplus ou (déficit)	Monta nts
	ou demandeur		do padon		passif a été encouru ou contracté	garantie	odianile.		Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation	ant la créance	prioritaire ³	estimatif de la garantie	sur cette ligne ne sont qu'à titre
6	ARC - Taxe -	Shawiniga n-Sud	Autre			24,800.20		0.00	0.00	0.00	24,800.20			0.00	inform atif
	Québec	National Verification and Collection Centre 4695 Shawiniga n-Sud Blvd Shawiniga n-Sud QC													
7	Béatrice IP Yam	G9P 5H9 2430 rue Newton Brossard QC J4Y 1Z8	Autre			5,794.18		0.00	0.00	0.00	5,794.18			0.00	
8	Canada Life Assurance Company	100 Osborne St N Winnipeg MB R3C 3A5	Autre	Créancier		25,187.00		0.00	0.00	0.00	25,187.00			0.00	
9	CNESST	1199, De Bleury 12E CP 6056 Montréal QC H3C 4E1	Autre	Créancier 2025-07-18 amendée FD		17,033.36		0.00	0.00	0.00	17,033.36			0.00	
10	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z 2A5	Autre			3,038.45		0.00	0.00	0.00	3,038.45			0.00	
11	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z 2A5	Autre			1,848.30		0.00	0.00	0.00	1,848.30			0.00	
12	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z 2A5	Autre			4,725.17		0.00	0.00	0.00	4,725.17			0.00	

30-oct-2025 Jacques Racine

1.7	lu ·	1		D/L "	b .	Liste ou passii						In:	0 1	Manda
Ν°	Nom du créancier	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le		_	t de la réclamation	l s	Laci	Actif garantiss	Raison du rang	Surplus ou (déficit)	Monta nts
	ou demandeur		ue passii		passif a été encouru ou contracté	Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation	ant la créance	prioritaire ³	estimatif de la garantie	sur cette ligne ne sont
10									0.00				200	qu'à titre inform atif
13	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z 2A5	Autre			5,760.00	0.00	0.00	0.00	5,760.00			0.00	
14	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z	Autre			4,606.78	0.00	0.00	0.00	4,606.78			0.00	
15	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	2A5 500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z	Autre			5,080.66	0.00	0.00	0.00	5,080.66			0.00	
16	CNESST (formerly CSST) - Commissio n les Normes du Travail	2A5 500, boulevard Rene-Leve sque Ouest, 25E Étage Montréal QC H2Z 2A5	Autre			5,512.88	0.00	0.00	0.00	5,512.88			0.00	
17	DS Avocats Canada S.E.N.C.R. L	400- 580 Grande-All ée Est Québec QC G1R 2K2	Autre	Créancier		31,732.00	0.00	0.00	0.00	31,732.00			0.00	
18	Emergex	454-4020 rue St. Ambroise Montréal QC H4C 2C7	Autre	Créancier		21,113.72	0.00	0.00	0.00	21,113.72			0.00	
19	Eric Fruttero	302-3450 place Joseph-N. Drapeau Montréal QC H1X 3J1	Autre			20,799.35	0.00	0.00	0.00	20,799.35			0.00	

	 025
acques Racine	 Date

Ν°	Nom du	Adresse	Genre	Détails	Date que		Ma	ntent 4	de la réclamation			Actif	Raison du	Surplus	Monta
IN .	créancier ou demandeur	Auresse	de passif ²	Details	le passif a été encouru ou contracté	Non garantie	Garantie	J	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation	garantiss ant la créance	rang prioritaire ³	ou (déficit) estimatif de la garantie	nts sur cette ligne ne sont qu'à
20	Gabriel	601-350	Autre			7,158.31		0.00	0.00	0.00	7,158.31			0.00	titre inform atif
	Derrien	rue Eleanor Montréal QC H3C 0T5				,,					,,				
21	Gee Lee	603-1400 pihne Avenue West Montréal QC H3G 1B1	Autre			20,511.18		0.00	0.00	0.00	20,511.18			0.00	
22	Globalia Inc.	6, Boul. Desaulnier s 6e étage Saint-Lam bert QC J4P 1L3	Autre	Créancier		2,012.00		0.00	0.00	0.00	2,012.00			0.00	
23	Hervé Fostsing Tedjon	1 place de Dabo Lorraine QC J6Z 4K8	Autre			15,192.27		0.00	0.00	0.00	15,192.27			0.00	
24	Hydro-Qué bec Attn: Service de Recouvrem ent	PO Box 99508, Branch D Montréal QC H3C 0B3	Autre	Créancier		719.59		0.00	0.00	0.00	719.59			0.00	
25	Interconne xions LD	1675 rue Sidbec Sud Trois-Riviè res QC	Autre	Créancier		641.34		0.00	0.00	0.00	641.34			0.00	
26	Michel Massaad	G8Z 4M6 6724 rue Henri-Julie n Laval QC	Autre			23,625.88		0.00	0.00	0.00	23,625.88			0.00	
27	Michel Massadd	H7L 6B3 6724 RUE HENRI-JU LIEN Laval QC H7L 6B3	Autre			9,075.04		0.00	0.00	0.00	9,075.04			0.00	
28	Mike Brichko	1810-650 rue Jean D'estrees Montréal QC H3C	Autre			4,892.11		0.00	0.00	0.00	4,892.11			0.00	
29	Patrick Robert	0G3 144 rue James Philipsburg Québec J0J 1N0	Autre			28,799.99		0.00	0.00	0.00	28,799.99			0.00	

30-oct-2025

Date

Jacques Racine

	lu :			D/L "	h .	Manhada la réalessation							I		Monto
N	Nom du créancier	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le	Non	N Garantie	lontant ı	de la réclamation Privilégiée	Dettes	Montant	Actif garantiss	Raison du rang	Surplus ou (déficit)	Monta nts
	ou demandeur		oo pason		passif a été encouru ou contracté	garantie	<u>Garanne</u>		ou prioritaire	éventuelles,ré clamations de fiducie ou autres	total de la réclamation	ant la créance	prioritaire ³	estimatif de la garantie	sur cette ligne ne sont qu'à
30	Pierre	4893, rue	Autre			7,432.45		0.00	0.00	0.00	7,432.45			0.00	titre inform atif
50	Biffaud	Félix McLearnan Montréal QC H8Y 3L2	Aute			1,402.40		0.00	0.00	0.00	1,402.40			0.00	
31	Pierre Charles Audet	25 rue des Épinettes Saint-Jean -sur-Richeli eu QC	Autre			10,081.39		0.00	0.00	0.00	10,081.39			0.00	
32	Réal Leduc	J2W 1K4 4420, Boulevard St-Jean app. 602 Dollard-de s-Ormeaux QC H9H	Autre			146,000.00		0.00	0.00	0.00	146,000.00			0.00	
33	Samuel Furon	0C8 10950, av. de l'Esplanad e Montréal QC H3L	Autre	Créancier		280,343.00		0.00	0.00	0.00	280,343.00			0.00	
34	Telus Mobility Services Attn: Rick Wan	2Y6 Insolvency Manageme nt Services (IMS) Box 3780,VMP O	Autre			6,440.00		0.00	0.00	0.00	6,440.00			0.00	
35	ThinkOn	Vancouver BC V6B 3Z1 420-56 Aberfoyle Crescent Etobicoke ON M8X	Autre	Créancier		32,937.35		0.00	0.00	0.00	32,937.35			0.00	
36	Vault Credit Corporatio n	2W4 5 - 41 Scarsdale Rd Toronto ON M3B	Autre			3,826.29		0.00	0.00	0.00	3,826.29			0.00	
37	Videotron S.E.N.C. Attn: Départeme nt Service Des Encaissem ents	2R2 C.P 99810, Succursale D Montréal QC H3C 0C8	Autre	Créancier		1,624.78		0.00	0.00	0.00	1,624.78			0.00	

30-oct-2025 Jacques Racine

Ν°	Nom du	Adresse	Genre 2	Détails	Date que		Montan	t de la réclamation			Actif	Raison du	Surplus	Monta
	créancier		de passif		le	Non	Garantie	Privilégiée	Dettes	Montant	garantiss	rang	ou (déficit)	nts
	ou				passif a	garantie		ou	éventuelles,ré	total	ant la	prioritaire 3	estimatif	sur
	demandeur				été			prioritaire	clamations de	de la	créance		de la	cette
					encouru ou				fiducie ou autres	réclamation			garantie	ligne
					contracté				autres					ne
														sont
														qu'à
														titre
														inform
														atif
38	Ville de	100 - 630	Autre	Créancier		1,186.76	0.00	0.00	0.00	1,186.76			0.00	에 LL I
	Montréal	René-Léve												
		sque												
		Ouest												
		Montréal												
		QC H3B												
_		1S6												
					Total	1,699,790.98	2,684,438.00	0.00	0.00	4,384,228.98				

²Choisir une option par item: Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

Je, Jacques Racine, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 30 octobre 2025, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Jacques Racine disant se trouver à Montréal en la province de Québec, devant moi à Montréal en la province de Québec ce 30 octobre 2025, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

Jacques Racine		

Sylvain Lapointe, CPA, CIRP, SAI / LIT, Commissaire à l'Assermentation
Pour la province de Québec
Expire le 8 mai 2028

³ Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. 200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois Québec QC G1W 5C4

Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707 Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

 District de:
 Québec

 No division:
 01 - MONTRÉAL

 No cour:
 500-11-065619-252

 No dossier:
 41-3216383

FORMULAIRE 31

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de SHERPA CAPITAL INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social situé au 901-225, rue Chabanel Ouest à Montréal QC H2N 2C9

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse et/ou numéro de télécopieur et/ou adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

	Adress	e postale:
	Téléco	
	Adress	se électronique:
	Nom o	u poste de la personne contact:
	Numér	o de téléphone de la personne contact:
Dans	l'affaire	de la faillite de SHERPA CAPITAL INC. de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de, créancier.
		(nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de de la province, certifie ce qui suit :
mora		suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis [préciser le poste ou la fonction] de [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne 'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).
	2. Je s	uis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
	tant de	failli était, à la date de la faillite, soit le 30 octobre 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de
		mpte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
vertu		Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en i qui lui est applicable.
fait faite	le le	ment au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le jour de et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été jour de et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été jour de dont les détails sont mentionnés ci-après : s les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).
(6. (Coch	ez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises).
		A. Réclamation non garantie au montant de\$
		(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)
		En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et : (Cochez ce qui s'applique.)
		pour le montant de\$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
		pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa

 District de:
 Québec

 No division:
 01 - MONTRÉAL

 No cour:
 500-11-065619-252

 No dossier:
 41-3216383

FORMULAIRE 31 --- Suite Dans l'affaire de la faillite de SHERPA CAPITAL INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social situé au

	901-225, rue Chabanel Ouest à Montréal QC H2N 2C9
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
	pour le montant de\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.
(Indi	quez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).
	B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de\$
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
	C. Réclamation garantie au montant de\$
	En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :
	(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie).
	Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.
	D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de\$
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de\$ (Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).
	E. Réclamation d'un salarié au montant de\$
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de\$
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de\$
	F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de\$
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de\$
	J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de\$
	G. Réclamation contre les administrateurs au montant de\$
	(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
	H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de\$
	J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)

District de: Québec

 No division:
 01 - MONTRÉAL

 No cour:
 500-11-065619-252

 No dossier:
 41-3216383

FORMULAIRE 31 Fin
Dans l'affaire de la faillite de
SHERPA CAPITAL INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social situé au
901-225, rue Chabanel Ouest à Montréal QC H2N 2C9
7. Au meilleur de ma connaissance, je(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi,et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.
8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des « personnes liées » au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)
9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)
Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
☐ Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.
Avertissement : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.
Daté lejour de
Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec

No division: 01 - MONTRÉAL No cour: 500-11-065619-252

No dossier: 41-3216383

FORMULAIRE 36

Formulaire de procuration (paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de SHERPA CAPITAL INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social situé au 901-225, rue Chabanel Ouest à Montréal QC H2N 2C9

nomme fondé de pouvo	, de ir à tous égards dans l'affaire susme	, créancier dans l'affaire susmentionnée,, mon entionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci ommer un autre fondé de pouvoir à sa place.
Daté le		, à
Témoin		Créancier (personne physique)
		Créancier (personne morale)
		Par
Témoin		Nom et titre du signataire autorisé
Retournez à :		
MALLETTE SY	NDICS ET GESTIONNAIRES INC.	Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4 Télécopieur: (418) 681-1707

Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. 200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois Québec QC G1W 5C4

Phone: (418) 653-4431 Fax: (418) 681-1707 E-mail: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

 District of:
 Québec

 Division No.
 01 - MONTRÉAL

 Court No.
 500-11-065619-252

 Estate No.
 41-3216383

FORM 31

Proof of Claim

(Sections 50.1, 81.5, 81.6, subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2), 128(1), and paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

In the Matter of the Bankruptcy of SHERPA CAPITAL INC. of the city of Montréal in the Province of Québec

The creditor's preference is to receive all notices and correspondence regarding this claim at the following address and/or facsimile number and/or email address (a mailing address must be provided in all cases): Address: Facsimile: Fmail: Contact person name or position: Telephone number for contact person: In the matter of the bankruptcy of SHERPA CAPITAL INC. of the city of Montréal in the Province of Quebec and the claim of I, ______ (name of creditor or representative of the creditor), of ______ (city and province), do hereby certify: 1. That I am a creditor of the above named debtor (or that I am ______ (state position or title) of ______, (name of creditor or representative of the creditor) and that I am authorized to represent and (if the creditor is a corporation) that I have authority to bind the creditor of the above-named debtor). 2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below. 3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the 30th day of October 2025, and still is, indebted to the creditor in the sum of ______, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. Any debt payable in a currency other than Canadian currency was converted to Canadian currency as of the date of bankruptcy. (The attached statement of account or affidavit must specify the supporting documents or other evidence in support of the claim) 4. That, to the best of my knowledge, this debt has never been (or this debt has been or part of this debt has been) statute-barred as determined under the relevant legislation. 5. That payment for this debt by the debtor to the creditor has been due (or has been in default) since the ____ day of __ _, and that the last payment, if any, on this debt by the debtor to the creditor was made on the _____ day of _____ and/or that the last acknowledgement, if any, of liability for this debt by the debtor to the creditor was made on the ____ day of . as follows: (Give full particulars of the claim, including its history, any acknowledgement or legal action) 6. (Check and complete appropriate category) A. Unsecured claim of \$____ (Other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act) That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and: (Check appropriate description) Regarding the amount of \$______, I do not claim a right to a priority. Regarding the amount of \$______, I claim a right to a priority under paragraph

Form 31 (2023-12) Page 1 of 3

136(1)(d) of the Act (Complete paragraph 6E below.)

District of Quebec

 Division No.
 01 - MONTRÉAL

 Court No.
 500-11-065619-252

 Estate No.
 41-3216383

FORM 31 --- Continued

In the Matter of the Bankruptcy of SHERPA CAPITAL INC. of the city of Montréal in the Province of Québec

	Regarding the amount of \$ 136(1)(d.01) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
	Regarding the amount of \$136(1)(d.02) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
	Regarding the amount of \$136(1)(d.1) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
	Regarding the amount of \$136(1)(e) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
	Regarding the amount of \$136(1)(f) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
	Regarding the amount of \$136(1)(g) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
	Regarding the amount of \$136(1)(i) of the Act.	, I claim a right to a priority under paragraph				
(Set	out on an attached sheet details to support pri	ority claim)				
	B. Claim of Lessor for disclaimer of a leas	se of \$				
	make a claim under subsection 65.2(4) of the full particulars of the claim, including the calcul	•				
	C. Secured claim of \$					
(Give	•	tor valued at \$ as security, the particulars of which are as follows: the date on which the security was given and the value at which you assess the security				
	stee may, pursuant to subsection 128(3) occurity as assessed, in the proof of security, by	of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the secured creditor.				
	D. Claim by Farmer, Fisherman or Aquacu	ulturist of \$				
	make a claim under subsection 81.2(1) of the ch a copy of sales agreement and delivery rece	Act for the unpaid amount of \$ipts)				
	E. Claim by Wage Earner of \$					
	That I make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$,				
	That I make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$,					
	F. Claim by Pension Plan for unpaid amou	unt of \$				
	That I make a claim under subsection 81.5 o	f the Act in the amount of \$,				
	That I make a claim under subsection 81.6 o	f the Act in the amount of \$,				
	G. Claim against Director of \$					
That	be completed when a proposal provides for the I make a claim under subsection 50(13) of the e full particulars of the claim, including the calc	Act, the particulars of which are as follows:				
	H. Claim of a Customer of a Bankrupt Secu	urities Firm of \$				
_		s contemplated by section 262 of the Act, the particulars of which are as follows:				
(Give	e full particulars of the claim, including the calc	ulations upon which the claim is based)				

Form 31 (2023-12) Page 2 of 3

District of Quebec

 Division No.
 01 - MONTRÉAL

 Court No.
 500-11-065619-252

 Estate No.
 41-3216383

FORM 31 --- Concluded
In the Matter of the Bankruptcy of
SHERPA CAPITAL INC.
of the city of Montréal

in the Province of Québec

- 7. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.
- 8. That the following are the payments that I have received from the debtor, the credits that I have allowed to the debtor, and the transfers at undervalue within the meaning of section 2 of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of section 2 of the Act:

 (Provide details of payments, credits and transfers at undervalue)

9. (App	olicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)
	Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount of the fact that there is no longer surplus income.
	I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.
•	ubsection 201(1) of the Act provides for the imposition of severe penalties in the event that a creditor or person claiming to be akes any false claim, proof, declaration or statement of account.
Dated at	, this day of
Signatu	ure of creditor or representative

Form 31 (2023-12) Page 3 of 3

District of: Quebec

Division No. 01 - MONTRÉAL Court No. 500-11-065619-252

Estate No. 41-3216383

FORM 36 Proxy

(Subsection 102(2) and paragraphs 51(1)(e) and 66.15(3)(b) of the Act)

In the Matter of the Bankruptcy of SHERPA CAPITAL INC. of the city of Montréal in the Province of Québec

I,	, of		_, a creditor in the above matter, hereby
appoint	, c	of	, to be
	bove matter, except as to the er proxyholder in his or her pla		ividends, (with or without)
Dated at		, this	day of
Witness			Individual Creditor
Witness			Name of Corporate Creditor
		Pe	er
			Name and Title of Signing Officer
Return To:			
MALLETTE SYNDICS I	ET GESTIONNAIRES INC L	icensed Inse	solvency Trustee

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4 Fax: (418) 681-1707

E-mail: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca